

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE MARDI 27 OCTOBRE 2015 À 20H00
DANS LA SALLE DU CONSEIL.**

Séance dûment convoquée par avis de convocation transmis à chacun des membres du conseil le 21 octobre et par avis publics affichés le 22 octobre 2015.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Martin Tassé, M. Clément Légaré et M. Alain St-Louis formant quorum sous la présidence de M. Marc L'Heureux, maire suppléant.

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Mylène Le Cavalier, M. Peter L. Venezia et M. Ronald Provost.

Pascal Caron, directeur général est aussi présent.

**150120 DEMANDE DE SUBVENTION PACTE RURAL – ROUTE DES
BELLES HISTOIRES – CIRCUIT SECTEUR OUEST**

ATTENDU QUE dans le cadre de la création de la Route des Belles Histoires par l'Association touristique des Laurentides, la MRC des Laurentides développe un circuit patrimonial diffusé via la technologie BaladoDécouverte traversant les municipalités d'Arundel, Huberdeau, Amherst et Brébeuf;

ATTENDU QUE la MRC demande aux municipalités visées une participation financière de 1,000 \$ chacune pour le développement de ce circuit qui mettra en valeur 4 points d'intérêts par municipalité sous forme de photos et de textes narratifs;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brébeuf accepte de participer financièrement à ce projet;

ATTENDU QUE ce projet est admissible à l'aide financière offerte par le Pacte Rural 2014-2016;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé

APPUYÉ PAR M. Clément Légaré

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf demande une aide financière de 800\$ à la MRC des Laurentides dans le cadre du Pacte Rural 2014-2016 ce montant représentant 80% des coûts qui seront chargés à la Municipalité pour le développement du circuit de mise en valeur du patrimoine du secteur Ouest de la MRC des Laurentides;

QUE M. Pascal Caron, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

**150121 DEMANDE DE SUBVENTION PACTE RURAL – GYMNASE
ÉCOLE LE CARREFOUR**

ATTENDU QUE dans le cadre de l'agrandissement de l'école primaire Le Carrefour d'Amherst, les municipalités desservies par cette école (Amherst, Brébeuf et Lac-des-Plages) ont obtenu que le projet soit bonifié et que la salle multidisciplinaire soit transformée en gymnase;

ATTENDU QUE cette infrastructure sera accessible à l'ensemble de la population des trois municipalités à l'extérieur des temps de classe pour des activités sportives, culturelles et populaires;

ATTENDU QUE cette infrastructure dotera notre milieu d'un véritable plateau sportif;

ATTENDU QUE le coût de ces travaux est évalué à 450 000\$ et que les municipalités bénéficiaires ont accepté de participer à 50% des coûts de ce projet;

ATTENDU QUE par sa résolution 140020 la Municipalité de Brébeuf a confirmé sa participation à ce projet pour un montant maximum de 40,000 \$;

ATTENDU QUE ce projet est admissible à l'aide financière offerte par le Pacte Rural 2014-2016;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Légaré

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf demande une aide financière de 15 782\$ à la MRC des Laurentides dans le cadre du Pacte Rural 2014-2016 ce montant représentant 39,5% des coûts qui seront chargés à la Municipalité pour sa participation au financement de cette infrastructure régionale;

QUE M. Pascal Caron, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

150122 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Alain St-Louis propose la levée de la séance.

ADOPTÉE

Je, Marc L'Heureux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire suppléant

Directeur général